

la seyne-sur-mer

Le point sur les colonies de vacances municipales avec Marius AUTRAN, adjoint au Maire

(1) — QUELQUES POIGNEES DE COLONS EN 1947, PLUS DE 1.200 AUJOURD'HUI

Les colonies de vacances. Quel est l'enfant qui n'a pas rêvé d'y partir un jour, de s'évader, de tenter la grande aventure ?

Au fil des années, ce fut l'occasion pour des milliers d'enfants de découvrir la montagne, de s'aérer, de se « retaper », comme l'on dit familièrement.

Cette année encore, ils ont été plus de 1200, de 6 à 14 ans, à quitter notre ville en juillet et août, pour rejoindre le bon air de la montagne en Isère.

Nous avons pensé qu'il serait agréable que nous vous parlions de ces colonies, mais en faisant un retour en arrière, pour voir ce quelles étaient et ce qu'elles sont devenues.

A cet effet, nous nous sommes entretenus avec Marius Autran, adjoint au maire, conseiller régional et président de la Caisse des écoles, organisme qui gère les colonies de vacances.

Des échanges de colons...

Il nous l'a dit et nous nous en sommes bien rendu compte, Marius Autran pourrait parler des colonies de vacances pendant des heures entières : « Les colonies de vacances municipales ont commencé à fonctionner en 1945, sous la municipalité issue de la Résistance. Mais à cette époque les moyens étaient très limités. C'est ainsi que tout se bornait à des échanges de colons entre les fédérations laïques. A l'usage, cette pratique s'est avérée très difficile : nos enfants étaient moins bien reçus à l'extérieur, que nous recevions les autres et de plus, comme les « colos » se déroulaient dans les écoles, les enseignants étaient mécontents à la rentrée lorsqu'ils constataient les dégâts.

Tout ceci parce que les moyens étaient très limités et qu'il n'y avait pas de structures à l'échelon national. La législation des colonies de vacances n'existait. C'était un peu l'anarchie ; n'importe qui avait la possibilité de créer une colonie ».

...à l'implantation en Isère

Question : « Où se trouvaient elles ces colonies de vacances ? »

M. Autran : « Elles étaient situées en Ardèche. Mais peu à peu, nous avons été contraints à quitter cette région, pour des raisons climatiques, en premier lieu, mais aussi dans l'intention de regrouper toutes les colonies dans un seul département : l'Isère.

Cette politique a commencé à naître dès 1947, avec l'élection de la municipalité communiste dirigée par Toussaint-Merle.



Les échanges de colons ont été supprimés, et une première colonie louée, celle de Bellecombe. Puis au fil des années, des propriétés furent achetées : Presles, le Touvet, le Château de la Motte et enfin St-Bernard-du-Touvet. La municipalité possède donc 4 bâtiments et 14 hectares ».

Augmentation des colons et amélioration de l'encadrement

Question : « Puisqu'elle était « chez elle », la municipalité a donc développé quantitativement et qualitativement ses colonies ? »

M. Autran : « C'est certain. Au fil des années, une évolution remarquable s'est fait sentir. En 1947 une ou deux centaines de colons étaient partis, contre plus de 1200 cette année, sans compter les Centres aérés.

Hormis, l'achat des propriétés et l'augmentation du nombre des colons, depuis 1947, la municipalité a créé des cours municipaux de formation de moniteurs. Ils ont fonctionné pendant 20 ans. Puis ils ont été remplacés par les CEMEA, un organisme nouveau qui dépend de la Ligue de l'enseignement.

L'OMASE A été créé, qui forme lui - aussi des moniteurs.

Depuis 1947, notre action a donc été orientée dans deux directions :

— Prévoir des locaux confortables (ils sont d'ailleurs tous équipés selon la législation en vigueur).

— Mettre sur pied un encadrement valable, car à l'origine

il n'y avait ni moniteurs, ni animateurs, diplômés précisons-le.

Cela allait toujours de pair avec l'accroissement du nombre des colons.

Avant de terminer cet historique, il me faut remercier les directeurs de colonies, instituteurs ou professeurs qui sont restés pendant de très nombreuses années au service de la mairie : je pense à Mmes et MM. Boucaud, Triquet, Corrotti, Béretta et d'autres dont le nom m'échappe. Qu'ils soient remerciés pour leur dévouement et leur compétence.

Il faut enfin signaler un fait très important : la municipalité se félicite qu'en 30 années d'exercice, il n'y ait eu aucun incident regrettable et grave à déplorer. Cela tient, répétons-nous, à la compétence des directions de colonies, à celui du personnel d'encadrement (moniteurs et monitrices, femmes de service), ainsi qu'à l'état et au confort excellent des bâtiments mis à la disposition des enfants. Nous nous devons de rappeler cela ».

Recueilli par L. Nore
(A suivre)

HATHA - YOGA
EQUILIBRE PHYSIQUE ET MENTAL
Reprise des cours le 13 septem. 76
Ginette DOMENECH
Villa Li Sian, chemin Aimé-Genoud
La Seyne-sur-Mer - Tél. 94.60.75